

cet hiver

La pluie et le beau temps à Cunlhat

L'année 2020 est la plus chaude jamais enregistrée depuis que les relevés existent, c'est à dire depuis 120 ans.

Mais savez-vous qu'à Cunlhat une station météorologique de Météo France enregistre la pluviométrie ainsi que les températures minimales et maximales depuis 1908 ? La station était tout d'abord placée à l'école publique, aujourd'hui le collège. Depuis 1981, elle se trouve à côté de la maison de retraite, à exactement 700m d'altitude. Les données ont été collectées quotidiennement depuis les années 40, de manière quasi-ininterrompue.

Voici un petit point météo très local...

Cunlhat cumule en moyenne 1008 mm de précipitations par an. En 2020, on comptabilise 876 mm, soit un déficit de 13% pour cette année passée. Le mois de juin aura été le plus pluvieux, avec 143 mm cumulés. En novembre, moins de 20 mm sont tombés. Pour comparaison, à Clermont-Ferrand, qui reste la deuxième métropole (!) qui reçoit le moins de précipitations annuelles en France après Perpignan, on a enregistré 471 mm en 2020, 18% de moins que la moyenne qui s'élève à 579 mm par an pour la capitale auvergnate.

Nous noterons que nous recevons donc près de deux fois plus d'eau pluviale que notre préfecture.

Côté températures maximales, depuis 1947, les records pour Cunlhat sont établis en 1952 (39°), 2003 (38°) et 2019 (36,7°). Pour les températures négatives, les minimales enregistrées en 1956 (-23°), 1987 (-22,5°) et 2005 (-18,5°) établissent les records de la commune. Toutes ces données (et bien d'autres !) sont consultables sur météociel.fr.

Maintenant à vos thermomètres et pluviomètres, il risque de continuer à pleuvoir des records dans les années à venir !



Formations en apiculture 2021

L'association reconduit ses formations en 2021 pour les débutants en apiculture et les apiculteurs amateurs, qui souhaitent approfondir leurs compétences et connaissances apicoles. Ces formations sont nécessaires pour un bon apprentissage de l'apiculture et sont mises en place à **partir de fin mars**. Ceci afin que les participants puissent acquérir les connaissances de base ou complémentaires pour une bonne conduite de leur rucher. Durant l'année 2020, quoique compliquée, nous avons pu maintenir nos formations, espérons qu'en 2021 nous puissions en faire de même.

Stages apicoles : débutants (5 jours), perfectionnement (4 jours), élevage de reine (3 jours)

Un « diplôme », qui sanctionne l'apprentissage des élèves, est remis aux lauréats. Cette reconnaissance cautionne le besoin incontournable de formation.

Pour connaître tous les détails de ces formations ou nous contacter :

Les Faidides 63590 CUNLHAT - www.lerucherdulivradois.com



Les nouveaux apiculteurs de 2020

Le Rucher
du Livradois



Aides à la réhabilitation des logements du centre ville

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain d'une durée de 5 ans, engagée par la commune, la Communauté de communes et l'Agence Nationale de l'Habitat, concerne le centre-ville de Cunlhat. →

L'objectif est d'aider à réhabiliter les logements privés en attribuant, sous certaines conditions*, des aides financières ainsi qu'un accompagnement technique et administratif gratuit aux propriétaires occupants et bailleurs. Les principaux travaux aidés concernent : les économies d'énergies, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, les réhabilitations globales.

L'équipe d'Urbanis, retenue par la Communauté de communes comme prestataire habitat pour mener cette opération, se tient à votre disposition lors de permanences les **deuxièmes mardis de chaque mois de 10h à 13h** dans les locaux de la Communauté de communes 8 Grande Rue à Cunlhat.

*, Renseignements : **04 73 90 00 08**

En dehors du périmètre ci-dessus, la commune est couverte par un autre type de dispositif d'aides porté par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Les propriétaires concernés peuvent se renseigner sur les aides mobiliables auprès de l'ADIL du Puy-de-Dôme **04 73 42 30 75**.



Évacuation des épaves

Jusqu'à présent, les 4 déchetteries les plus éloignées d'Ambert (CUNLHAT, ST GERMAIN, VIVEROLS, ST ANTHEME) accueillait les épaves des usagers en vue de leur destruction. A compter du **1^{er} janvier 2021**, le service Déchets d'Ambert Livradois Forez ne pourra plus accueillir les épaves dans ces déchetteries.

Les usagers devront dorénavant prendre contact avec la société Claustre Environnement au **04 73 72 46 99** (à Marsac ou Courpière) pour faire évacuer leurs épaves (centre VHU agréé le plus proche).

Tri sélectif des emballages



La pratique du tri sélectif augmente chaque année, félicitations à tous ! Nous constatons cependant que certains habitants ne le pratiquent toujours pas (ils pourront d'ailleurs être sanctionnés par des amendes dès 2021 entre 38 € et 450 € pour des cartons ou bouteilles plastiques jetés dans les bacs verts par exemple).

Le non-tri représente un surcoût pour TOUS de plus de 10 € par an et par personne !

Les consignes du tri vont être simplifiées au **1^{er} mai 2021**. Vous en serez informés par courrier.

Démarchage frauduleux

Depuis quelques jours des personnes mal intentionnées, se présentant comme gendarmes, contactent des particuliers de l'arrondissement pour leur demander de participer à un prétendu fonds de solidarité, établi en hommage à nos gendarmes disparus à Saint-Just. Ils agissent par téléphone et promettent la visite de gendarmes pour récolter les dons en échange d'un livre relatant l'histoire du drame.

Ce démarchage frauduleux revêt un caractère abject qui doit être dénoncé.

Si vous souhaitez véritablement aider les familles endeuillées, un appel au don, parfaitement officiel, a été lancé sur internet par la Fondation Maison de la Gendarmerie.

Horaires des messes

À la demande de certain habitants, nous renseignons les prochaines messes célébrées à l'église Saint-Martin de Cunlhat : **samedi 06 février - samedi 6 mars - samedi 27 mars** (Rameaux)

Les horaires dépendront de la situation sanitaire. Nous vous encourageons à vous renseigner :

Paroisse Saint Joseph de la Dore - paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr - **04 73 53 04 28**

Permanence téléphonique au presbytère de Courpière **mardi et vendredi de 11 h à 12 h**, accueil sur rendez-vous

L'équipe Ciné Parc est malheureusement toujours dans l'attente d'une amélioration de la situation sanitaire pour reprendre son activité...

<http://www.cineparc.fr> - 04 73 95 58 00 - cineparc@parc-livradois-forez.org

Relais petite enfance

Les Relais sont des lieux d'écoute, de rencontre, d'animation et d'information. Vous êtes ou souhaitez devenir assistant maternel, garde d'enfant à domicile, assistant familial, parent... Le Relais petite enfance permet à tous de :

- Trouver des informations, de la documentation, une aide et un soutien en tant qu'employeur et employé.
- Participer à des temps collectifs consacrés à de nombreuses activités sensorielles, motrices... mises en place pour les enfants, parents et assistants maternels.
- Assister à des temps forts (soirées d'information, conférences, spectacles...).

Ateliers d'éveil : **mardi et jeudi de 9h30 à 11h30**

Permanences : **lundi de 13h30 à 14h30, mardi et jeudi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 16h**

Le relais est fermé pendant les vacances scolaires. En cette période particulière, il est indispensable de s'inscrire pour participer aux ateliers (places limitées).



Relais petite enfance - Maison de l'enfance - 7 rue Gaspard des Montagnes - 63590 Cunlhat

04 73 72 37 16 - ram.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Accueil personnalisé service des impôts

A compter du mois de **février**, la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-De-Dôme organise, **tous les deuxièmes mercredis du mois**, un accueil physique personnalisé sur rendez-vous.

Les prochains accueils sur rendez-vous se tiendront les mercredis **10 février, 10 mars et 14 avril 2021** à la Maison de Service au Public. Pour prendre rendez-vous :

mairie : accueil aux heures d'ouverture ou **04 73 72 07 00** ou cunlhat.mairie@wanadoo.fr

MSAP : à l'accueil aux heures d'ouverture ou **04 73 72 39 40** ou msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Ces rendez-vous seront prochainement accessibles directement sur impots.gouv.fr, à partir de la rubrique "contact" (en bas de page d'accueil), ou via l'espace personnalisé et sécurisé des usagers.

Entrez dans la danse

Nous espérons pouvoir reprendre les cours adultes et enfants d'ici peu. Nous vous souhaitons une année 2021 plus dansante!

Les membres du nouveau bureau

Co-présidence : Adèl Brunet, Anne-Marie Calvès, Marie-Josèphe Molin

entrezdansladanse63@laposte.net

Trésorerie : Adèl Brunet, Priscilla Timmermans

Facebook : « Entrez dans la danse 63 »

Secrétariat : Isabelle Delfaut

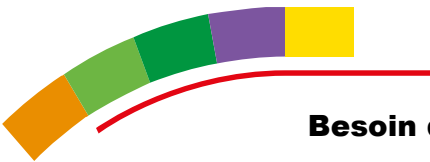
MSAP CUNLHAT

Actuellement, les permanences de la sécurité sociale du mercredi matin ne sont pas assurées. Cependant il est possible de venir **tous les mardis matins de 9h à 11h30** pour une permanence en visio avec un agent de la sécurité sociale à la maison des services. Pour plus d'informations : **04 73 72 39 40**.

Avis de naissances / décès

Certains habitants aimeraient voir les annonces relatives aux naissances et décès à Cunlhat dans le bulletin municipal. Cependant, depuis la loi de protection des données, la mairie n'a plus le droit de diffuser ces informations relevant de la vie privée. Nous ne pouvons donc pas les publier.

Merci de votre compréhension.



Besoin d'être aidé ?

Vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour faire vos démarches :

contacter une aide-ménagère - bénéficier du portage de repas - s'équiper d'une téléassistance - récupérer du bois de chauffage - accéder à vos droits - remplir des formulaires administratifs - rompre la solitude...

La mairie met en place, dans le cadre du CCAS, un interlocuteur à votre écoute qui vous accompagnera tout au long de votre demande (avec l'aide des services de la MSAP) Il examinera avec vous le champ des possibles et prendra la meilleure option pour vous satisfaire, au plus vite.

N'hésitez pas à appeler Daniel MAILLOT au **06 70 51 24 87**

Vos annonces

Envoyez vos infos **au plus tard au 12 de chaque mois** sous forme d'un texte précis et court à **vivreacunlhat@mail.com** ou au **04 73 72 07 00** ou encore à **l'accueil de la mairie**.

Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles, aux articles administratifs ou émanant d'une collectivité ou d'une association ayant une activité à Cunlhat.

Vie de la commune

Connectez-vous sur **www.cunlhat.fr** pour trouver tous les liens utiles (services, commerces, santé, animations culturelles) ainsi que les **comptes rendus des conseils municipaux**. Vous pouvez aussi appeler le **04 73 72 07 00** ou vous déplacer à **l'accueil de la mairie** pour obtenir les renseignements souhaités.

Envie d'encore plus d'actualités ? Rejoignez la page facebook de la commune « Mairie de Cunlhat ».

Vous avez des remarques, des commentaires ou des suggestions concernant votre bulletin municipal ? Faites-nous les parvenir à **vivreacunlhat@gmail.com** .

Permanences mairie

Chantal FACY, maire, **mercredi de 10H à 11H30** ou sur rdv au **04 73 72 07 00**.

Le samedi 6 février de 10H à 12H :

- Éric DAILHOUX : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière

- Daniel MAILLOT, adjoint au maire : tout sujet concernant le CCAS et les écoles

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

A l'accueil de la MSAP, 8 Grand rue, Cunlhat
04 73 72 39 40 - www.ambertlivradoisforez.fr

Informations pratiques

Collecte sélective

Dans le bourg, collecte des sacs jaunes :
mercredis **10 et 24 février** après-midi

Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT

04 73 72 31 88

mardi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30-12h et 13h30- 17h30
mercredi : 8h30-12h

Urgences

Pompiers **18**
Médecin de garde, nuit et week-end **15**

Infirmières

Marie-Hélène Zanella **04 73 72 31 97**
Du 6 au 12 février
Du 20 au 26 février

Chloé Raichvarg **04 73 16 08 47** ou **06 58 10 43 19**
Du 30 janvier au 5 février
Du 13 au 19 février
Du 27 février au 5 mars

Béatrice Chastel et Cécile Mosnier **04 73 72 28 82**
Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié

Portage de repas à domicile **04 73 72 70 00**

Transport sanitaire

Sarl DELAYRE (VSL/Taxi/Ambulance)
place Lamothe, 63590 CUNLHAT
04 73 72 23 01 - 07 86 58 44 68

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap.

tél : **04 73 72 70 08** - fax : **04 73 72 29 71**
ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr
4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat

